COMMUNIQUE PRESSE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE VAUCLUSE

Avignon, le 7 novembre 2019

Plan de Prévention des Risques d'Inondation du Calavon-Coulon
Bassin versant « amont »
Concertation avec la population organisée par le Préfet

Le préfet de Vaucluse organise une concertation avec la population, sur le projet de **Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du Calavon-Coulon,** pour les 24 communes situées à l'amont du bassin-versant.

Celle-ci se déroulera **du 12 novembre au 20 décembre 2019**. Menée par la direction départementale des territoires (DDT), elle permettra de présenter aux populations concernées le PPRI en cours d'élaboration, d'en faciliter la compréhension, et de recueillir leurs questions et observations.

A ce titre, la population pourra consulter les **affiches d'information** disponibles dans les communes concernées pendant toute la durée de la concertation.

Le dossier de projet de PPRI (carte d'aléas, carte d'enjeux, carte de zonage et règlement) sera mis à la disposition de la population dans chacune des mairies concernées. **Un registre** est également mis à la disposition pendant toute la durée de la concertation, afin que le public puisse faire part de ses observations et de ses questions.

Des réunions publiques se tiendront durant le mois de novembre, selon le calendrier ci-dessous :

Habitants de la commune de :	la réunion se déroulera le :	à
Les Beaumettes, Bonnieux, Goult, Lacoste, Ménerbes et Roussillon	mardi 19 novembre à 18h00	**Goult** salle des fêtes
Gargas, Gignac, Lioux, Rustrel, Saint-Saturnin-lès-Apt et Villars	jeudi 21 novembre à 18h00	**Saint-Saturnin-lès-Apt** salle des fêtes
Cabrières-d'Avignon, Gordes, Joucas, Maubec, Murs et Oppède	lundi 25 novembre à 18h00	**Cabrières-d'Avignon** salle des fêtes
Apt, Caseneuve, Castellet, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon et Viens	Jeudi 28 novembre à 18h00	**Apt** salle des fêtes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE VAUCLUSE

A la suite de ces réunions publiques, et afin de permettre à chacun de connaître la situation de sa propriété et les règles qui s'y appliqueront, **des séances d'accueil du public** sont organisées **par groupes de commune** selon le calendrier suivant :

Habitants de la commune de :	la réunion se déroulera le :	à
Cabrières-d'Avignon, Gordes, Joucas, Maubec, Murs et Oppède	mardi 10 décembre de 14h00 à 17h00	**Cabrières-d'Avignon** mairie
Apt, Caseneuve, Castellet, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon et Viens	jeudi 12 décembre de 9h00 à 12h00	**Apt** mairie
Les Beaumettes, Bonnieux, Goult, Lacoste, Ménerbes et Roussillon	mardi 17 décembre de 9h00 à 12h00	**Goult** mairie
Gargas, Gignac, Lioux, Rustrel, Saint-Saturnin-lès-Apt et Villars	jeudi 19 décembre de 14h00 à 17h00	**Saint-Saturnin-lès-Apt** mairie

L'ensemble des documents disponibles en communes sera également en accès libre sur le site internet des services de l'État dans le département : http://www.vaucluse.gouv.fr/

Une messagerie électronique dédiée est également mise à disposition du public pendant toute la durée de la concertation. Elle permettra à chacun de questionner l'administration sur la situation de sa propriété et les règles qui s'y appliqueront. L'adresse est : ddt-ppri-calavon@vaucluse.gouv.fr

Contacts Presse
pref-communication@vaucluse.gouv.fr